PUBLICATION MENSUELLE — 6 FR. PAR AN.

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE, ETC.

« L'Amour du bien sommeille quelquefois, mais
« Dieu en a déposé le principe dans tous les cœurs;
« ce qui l'atteste, c'est l'émotion dont nous sommes
« pénétrés au récit d'une belle action. »

DEUXIÈME ANNÉE.

Numero 3. — Mars 1857.

Nous prions les personnes qui veulent bien s'intéresser à cette publication, d'avoir la bonté de nous transmettre les faits parvenus à leur connaissance, ainsi que les conseils ou les réflexions que leur aura suggérés la lecture de notre journal. M. le Directeur de l'*Exemple* recevra leurs communications avec reconnaissance; il les invite à y joindre leur nom et leur adresse, afin de pouvoir leur en accuser réception.

TOUS LES TRIMESTRES UNE GRAVURE.

PARIS

44, RUE BASSE-DU-REMPART, 44.

1857

SOMMAIRE.

—

MARS.

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE, ETC

LA BONTÉ.

La bonté est un de ces dons naturels que nous recevons du ciel en naissant. Il en est d'elle comme de ces grâces que les fées bienfaisantes dispensent aux nouveau-nés dans les légendes : ni l'exemple, ni l'éducation ne peuvent la faire éclore dans les cœurs où Dieu n'en a pas déposé le germe fécond.

C'est en vain qu'on tenterait de régénérer certaines natures ingrates où les sources sacrées semblent desséchées dès la naissance par le souffle d'un mauvais génie ; la philosophie et la religion y feraient d'inutiles efforts ; tandis qu'il est des âmes généreuses où le cri de toutes les douleurs trouve un écho sympathique, et qui recèlent des trésors originels de bienveillance et de tendresse.

Il importe cependant de ne pas se méprendre sur le véritable caractère de la bonté. C'est à tort qu'on la confondrait avec cette sensibilité banale qui trouve à s'exercer sur tout, et qu'un rien met en mouvement, ou avec cette humeur débonnaire qui n'est qu'une faiblesse de tempérament et qui fait de ceux qui en sont affligés la proie assurée des fripons. La bonté n'exclut ni la fermeté, ni la pénétration ; loin de là, car elle est la suprême intelligence. Tel est bon comme le Samaritain de la parabole, que les piéges ne trouvent pas plus cré-



dule, et qui n'en est pas moins armé de défiance contre la ruse et l'hypocrisie. Les méchants s'y trompent quelquefois, mais plus d'un a payé cher sa méprise, et s'est vu forcé de convenir qu'on pouvait être humain sans être dupe.

Tout en prenant garde de laisser tomber ses bienfaits au hasard, la véritable bonté éclate dans tous les actes de la vie; elle se manifeste dans les relations du monde par le désir d'obliger; dans la famille, par une tendre sollicitude qui veille au bien-être de chacun, dissipe les soucis, calme les inquiétudes et ne se réserve que les peines ; dans nos rapports avec les inférieurs, par une généreuse attention à leur rendre moins sensibles les différences de rang et de fortune qui nous en séparent. Toujours attentive aux maux d'autrui, elle ne peut voir un ami dans l'affliction sans lui tendre une main secourable, et un ennemi dans l'abaissement sans lui offrir un généreux pardon. Elle met enfin un soin infini à respecter tous les droits, et à épargner, même aux indifférents, un chagrin ou une mortification imméritée, car la justice est l'essence même de la bonté, ou plutôt ces deux vertus sont deux sœurs qui ne peuvent marcher l'une sans l'autre.

Les esprits sceptiques ne voient dans la bonté qu'une faiblesse; dans leur stérile orgueil, ils s'en gardent comme d'une infirmité qui nous livre sans défense aux entreprises du vulgaire ; et il semblerait, en effet, que le triomphe de la haine et de tous les instincts mauvais sur l'esprit d'amour et de sacrifice fût assuré d'avance, mais l'histoire de l'humanité est là pour démontrer le contraire.

Tandis que le paganisme se débattait avec fureur et versait à flots le sang des martyrs aux pieds des faux dieux chancelants, le christianisme, idéal de la patience et de la bonté, subjuguait le monde par ses douces prédications et sa bienveillante attitude. Opposant la résignation à la violence, il

arrachait l'épée des mains du disciple impatient, et le rameau d'olivier à la main, suivi de son long cortége de veuves, d'enfants et d'affligés, il marchait de victoire en victoire, et finissait par poser un pied vainqueur sur le monde devenu sa conquête.

C'est que l'homme, dans sa faiblesse, a besoin qu'une parole amie et fraternelle vienne de temps en temps caresser son oreille et relever son courage. S'il lui arrive de méconnaître un juste, il n'en est que plus ardent à lui rendre hommage quand la vérité s'est fait jour dans son cœur. Les triomphes obtenus par la force sont rapides, mais précaires ; il n'est donné qu'à la vertu qui aime et qui éclaire de remporter des victoires durables. Attila et Gengis n'ont laissé qu'un souvenir affreux et des pyramides d'ossements, tandis que d'humbles vierges égorgées en confessant un Dieu de bonté, de pauvres vieillards tombés sous la hache en prêchant une religion de paix, sont encore aujourd'hui l'objet d'un culte fervent et universel.

B. Schey.

LE RICHE ET LE PAUVRE.

Qu'est-ce qu'un riche dans l'esprit du monde ? C'est un homme de jeux, de fêtes, de spectacles, d'amusements, dont toute la gloire consiste à être orgueilleusement frivole, tout le mérite à ne rien refuser à ses passions, et qui, ne mettant de bornes à ses désirs que celles de sa fortune, n'est grand le plus souvent qu'à force de crimes et de scandales.

Dans l'ordre de la Providence, c'est un ange de paix et

de consolation placé entre Dieu et les hommes pour achever la distribution des biens de la terre : c'est l'ambassadeur du ciel et comme l'apôtre de la Providence, obligé de la faire connaître à ceux qui l'ignorent, de la disculper auprès de ceux qui l'accusent. Et tel que l'astre du jour dont la marche éclatante parle à tous les yeux de la gloire de son Auteur, le riche, par ses bienfaits, parle au cœur de tous les hommes de la sagesse et de la bonté divine ; et selon qu'il est avare ou généreux, sensible ou inexorable, il devient pour les peuples un objet ou de terreur ou de consolation : un Dieu s'il est bienfaisant, un monstre, s'il est barbare.

De même, qu'est-ce qu'un pauvre selon le monde ? Hélas ! quelles couleurs pourraient nous le dépeindre? C'est un être isolé, proscrit, triste rebut de la nature entière, qui semble, dit le sage, comme échappé à la Providence, qui rampe avec dédain sur la surface de la terre ; à qui la misère a comme imprimé sur le front un caractère de honte et d'ignominie : errant, fugitif, et comme retranché du reste des humains, semblable à ces lieux que la foudre a frappés, et dont on n'approche qu'en tremblant, on ne le rencontre qu'avec peine, on ne l'approche qu'avec horreur ; c'est, ce semble, lui faire grâce que de lui parler ; l'humanité en lui n'a plus de droits, le malheur plus de dignité ; on ne le plaint même pas ; on ne le secourt qu'avec dégoût ; et, réduit à songer à son existence, il semble qu'en devenant malheureux, il a cessé d'être homme.

Dans l'ordre de la Providence, au contraire, un pauvre, c'est en quelque sorte le plus intéressant de ses ouvrages, et comme le secret de sa sagesse, qui a rendu le pauvre précieux et nécessaire au riche ; qui a voulu que le riche fût le protecteur du pauvre, et le pauvre le sauveur des riches qu'il délivre du danger des richesses sur la terre, en leur of-

frant les moyens de les convertir en charités qui leur servent à acheter le ciel ; en sorte que le pauvre, dans l'ordre de la Providence, est tout à la fois un juge qui tient dans sa main le sort des grands et des riches, qui entasse sur leur tête ou des bénédictions ou des anathèmes.

En un mot, le riche et le pauvre, dans l'ordre de la Providence, sont le contraire de nos idées : le riche en est le ministre, le pauvre en est le bien-aimé ; le riche a ses ordres, et le pauvre a ses droits, l'un pour donner, l'autre pour recevoir. Et de même que cette Providence s'est reposée sur les parents de l'éducation des familles, sur les législateurs du gouvernement de la société, sur les rois de la conduite des empires, elle a fait les riches pour se reposer sur eux du soin des pauvres, et elle ne leur a donné plus de biens que pour les distribuer à ceux qui en manquent, pour remplir par leurs largesses l'intervalle que la misère a mis entre eux et leurs frères.

C.....

LE FILS DE L'OUVRIER.

—

SIMPLE HISTOIRE.

Un honnête ouvrier du quartier de Whitechapel, à Londres, malgré son activité et son économie, ne pouvait subvenir qu'avec peine à l'entretien de sa nombreuse famille. Une maladie de langueur, fruit de ses longues veilles, l'avait obligé à réduire ses heures de travail, et la misère, contre laquelle il ne pouvait plus lutter, était venue l'accabler.

Un riche armateur dont l'hôtel s'élevait en face de la demeure de l'ouvrier, sir John Davis, étonné de ne plus voir à

sa fenêtre le reflet de la lampe qui éclairait le travail du soir, voulut connaître la cause de ce changement, et les renseignements recueillis dans le voisinage lui révélèrent bientôt la détresse de l'honnête famille. Touché de compassion, il conçut aussitôt la généreuse pensée de lui venir en aide ; mais il fallait ménager la délicatesse du père, et tout en lui prodiguant ses bienfaits, il eut recours, pour en dissimuler la source, à tous les expédients que lui suggéra son ingénieuse charité.

Un jour, cependant, l'ouvrier devina d'où partaient les secours qui venaient soulager sa misère. Il courut rendre grâces à son bienfaiteur, non sans rougir à la pensée d'avoir vécu de ses aumônes.

— Eh pourquoi rougir, lui dit Davis, ne sommes-nous pas tous les enfants d'une même famille? Les frères ne doivent-ils pas s'entr'aider? — Je suis certain que si vous étiez riche et que les rôles fussent changés, vous en agiriez de même à mon égard.

Cependant une noire mélancolie s'empara du malheureux ouvrier ; il ne pouvait supporter la vue de ses enfants et de sa femme réduits à vivre aux dépens d'un étranger.

« Davis est un noble cœur, disait-il ; c'est lui qui a payé les trois derniers termes de notre loyer; c'est lui qui vient de faire remettre ce linge et ces vêtements pour nos enfans transis de froid. J'en suis pénétré de reconnaissance, mais je ne puis me faire à l'idée de vivre d'aumônes comme un mendiant, et si cet état de chose devait durer, j'aimerais mieux mourir. »

Ses vœux furent exaucés, et bientôt, épuisé par la maladie et miné par le chagrin, le malheureux père de famille rendit son âme à Dieu.

C'est alors que sir John put donner une libre carrière à sa bienfaisance. La famille de son protégé fut pourvue par ses

soins de tout ce qui lui manquait. Il prit chez lui l'aîné des garçons, le jeune Simon, et lui fit donner une éducation complète. Lorsque l'enfant fut devenu un homme, il l'employa aux affaires de son commerce, et le jeune commis déploya dans ses fonctions tant d'activité et d'intelligence, que son patron s'estima heureux de pouvoir lui confier le principal emploi dans sa maison.

Le brave négociant avait une fille unique, qui joignait à tous les dons du cœur et de l'intelligence une beauté accomplie. Pendant dix ans elle grandit sous les yeux de Simon, et Simon, à vingt ans, reconnut avec effroi que l'amour avait pris dans son cœur la place de l'amitié qu'il portait à la belle Sarah.

Il eût rougi de révéler son secret : « Je suis pauvre, pensait-il, elle est belle et riche ; il est temps que je quitte cette maison. »

Cette résolution bien arrêtée, il prit congé de son protecteur, dit à Sarah un tendre adieu, et s'embarqua pour les colonies.

Nous ne dirons pas les épreuves par lesquelles il eut à passer ; toujours est-il qu'au bout de quelques années, grâce à son industrie et aux excellentes recommandations dont il était pourvu, il avait su se faire une position brillante et honorable.

Mais revenons à Davis. Qui peut répondre de l'avenir ! Le bon, le charitable Davis devint pauvre. Un navire qui portait la plus grande partie de sa fortune fit naufrage en entrant dans le port. Les débiteurs firent faillite : terres, maisons, mobilier, il fallut tout vendre pour satisfaire les créanciers, et, de son passé prospère, l'honnête homme ne garda rien, que l'honneur.

A la nouvelle de ce désastre, Simon fit trois parts égales de

ses bénéfices : une pour sa mère, une autre pour son bienfaiteur, la troisième pour lui-même. Comme il avait à craindre de blesser la susceptibilité de son patron en se faisant connaître, il eut recours aux moyens les plus ingénieux pour faire parvenir au père de Sarah les sommes qu'il lui destinait. Tantôt c'était un ancien débiteur, qui, sous le voile de l'anonyme, acquittait une dette oubliée; tantôt c'était un négociant qui avait reçu de l'argent pour compte. Une autre fois, il trouvait moyen de lui faire réaliser un bénéfice sur des marchandises; enfin, il donnait ordre à son correspondant de Londres de faire broder des bagatelles à la fille de son bienfaiteur, et de les payer cent fois leur valeur.

La haute probité du jeune Simon et sa connaissance parfaite des affaires lui avaient alors valu la confiance des premières maisons, et son crédit était établi à Londres sur les bases les plus solides. Grâce à lui, sa mère jouissait d'une heureuse aisance, et ses frères et sœurs recevaient une éducation en harmonie avec sa fortune. Il avait enfin la douce satisfaction de voir le bienfaiteur de sa famille à l'abri du besoin; et, en effet, sir John s'estimait heureux d'avoir pu échapper à la misère après son désastre. Il n'avait qu'un chagrin, c'était de ne pouvoir donner à sa chère Sarah un époux digne d'elle. Mais un jour, un brillant équipage s'arrête devant sa porte; un élégant jeune homme en descend et demande à être présenté. On l'introduit dans une petite chambre où Davis et sa fille prenaient leur modeste repas, et à peine les a-t-il aperçus, qu'il court se jeter dans leurs bras. C'était Simon, le fils de l'ouvrier.

Après les premiers épanchements, il prend la main de sir John, et, d'une voix émue : Mon cher bienfaiteur, lui dit-il, quand je n'étais qu'un pauvre orphelin, vous m'avez servi de père. Je suis riche aujourd'hui, et je viens vous prier de

m'adopter encore une fois pour fils en m'accordant la main de votre Sarah, que je n'ai cessé d'aimer du jour où vous m'avez donné asile sous votre toit.

— Mon cher Simon, lui dit Davis avec des larmes dans les yeux, vous n'y songez pas. Dans la position brillante que votre industrie vous a faite, vous pouvez prétendre aux plus riches partis, et ma Sarah est pauvre.

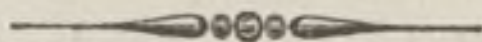
— Ses vertus la font assez riche à mes yeux, interrompit Simon. D'ailleurs, comme vous l'avez dit souvent à mon père, les riches et les pauvres doivent se donner la main, Dieu a fait les uns pour les autres. C'est en invoquant à mon tour les saintes Écritures et vos paroles mêmes, que je vous supplie de ne pas repousser ma prière.

Davis interrogea sa fille du regard ; ses yeux rayonnaient de joie.

— Prenez-la donc, dit-il, je vous la donne, et il poussa les deux jeunes gens dans les bras l'un de l'autre.

Quinze jours après, l'église consacrait leur union, et le digne Davis recevait, dans le bonheur de son enfant, le prix de sa bienfaisance.

Léon HOLLÆNDERSKI.



CHRONIQUE DU MOIS.

I.

JOHN ADAMS.

Quatre enfants prenaient leurs ébats sur la glace près de l'école de Waterville (Canada).

Ils jouaient leur vie, car la croûte que le froid avait formée

à la surface du lac présentait à peine quelques pouces d'épaisseur.

Tout à coup, on entend des cris : c'était les quatre imprudents qui sentaient la glace se rompre, et qui disparaissaient ensemble dans l'abîme ouvert sous leurs pas.

Des paysans qui se trouvaient dans le voisinage, accoururent. Le tombeau où les victimes se trouvaient enfouies était encore béant : il n'y avait pas un moment à perdre pour les sauver, mais en voyant le peu d'épaisseur de la glace, nul ne se sentit le courage d'affronter le péril.

En ce moment, un jeune homme de 18 ans, John Adams, s'élance au bord du lac. Il devine tout d'un coup d'œil, dépouille ses habits, et, malgré les assistants qui veulent le retenir, il plonge dans l'eau glacée.

Au bout d'un instant, il ramène à la surface deux des noyés ; il les remet entre les mains des paysans empressés à les secourir, et tandis qu'ils les rappellent à la vie, sans hésiter il plonge de nouveau et ramène encore un enfant sur la rive.

Après cet effort, le brave jeune homme était épuisé ; cependant un enfant restait encore au fond du gouffre, et sa mère, folle de douleur, sanglotait en se tordant les mains.

Adams sentit encore une fois son cœur se fondre à ce spectacle, et prenant les mains de la pauvre mère : Je sauverai votre fils ou je mourrai, dit-il ; qu'on m'attache une corde autour des reins !

On lui obéit, et, d'un bond, il est encore au fond de l'abîme. Le ciel permit que ses forces se soutinssent au niveau de son courage. Dans l'espace d'un moment, qui dut paraître un siècle pour la pauvre mère, il ravissait à la mort sa dernière proie, et venait tomber, à demi mort de froid et de fatigue,

dans les bras de spectateurs pénétrés de reconnaissance et d'admiration.

II.

BON SANG NE PEUT MENTIR.

A peine les journaux canadiens nous avaient-ils transmis la nouvelle de ce généreux dévouement, qu'un journal français leur renvoyait comme un écho le récit d'un acte de courage accompli dans des circonstances identiques, et qui prouve que les mêmes vertus se rencontrent dans l'ancien monde et dans le nouveau.

Le 3 du mois dernier, deux enfants, les frères Poix, d'Anzin, prenaient leurs ébats sur la glace dans les fossés qui avoisinent la porte Ferrand. Tout à coup la glace se brise, et ils disparaisisent. Les assistants les croyaient perdus, lorsqu'un homme de la trempe de John Adams, le sieur Locquet, chef de douane à la gare, déjà signalé pour plusieurs traits de courage, descend au bord du fossé. Il allait s'élancer sur la glace, lorsque son fils, qui l'avait suivi, le retient avec force : — « Arrêtez, mon père, lui dit-il, vous avez déjà fait vos preuves, c'est à moi de faire les miennes. » Et s'étant fait attacher une corde autour du corps, il plonge et ramène sur le bord les deux enfants évanouis.

Le dévouement du jeune Charles Locquet a été signalé, nous assure-t-on, à l'autorité administrative ; en attendant qu'il reçoive sa récompense, nous remplissons un devoir en le signalant nous-mêmes à l'admiration publique.

III.

A QUARANTE PIEDS SOUS TERRE.

Deux ouvriers extracteurs de mines, Clément Daune, de Charleroi, et François, son fils, âgé de 18 ans, étaient occupés à ouvrir une galerie dans leur fosse d'extraction, à quarante pieds de profondeur, quand tout à coup se détacha de la voûte un bloc de terre argileuse pesant 1,000 à 1,200 kilos, sous lequel François Daune se trouva enseveli.

Aux cris de détresse poussés par le père, trois ouvriers mineurs qui passaient auprès de la fosse accoururent, et, sans hésiter, se mirent en devoir de venir en aide à leurs camarades. L'un deux, François Delfosse, descend le premier et tente inutilement de soulever le bloc de terre. Lucien Gilain s'élance alors sur la corde et va rejoindre Delfosse; tous deux font des efforts surhumains pour dégager le malheureux jeune homme, et malgré l'assistance de Julien Geffin, descendu à son tour le long des parois de la fosse, ils ne peuvent y parvenir.

Le malheureux père, blessé cruellement, ne pouvait leur venir en aide; mais avec une heureuse présence d'esprit, il conseille de diviser le bloc, et la victime est enfin délivrée.

Si l'on songe que tout ce travail s'était accompli dans l'obscurité, par suite de l'extinction de la lampe d'éclairage, et que d'autres blocs pouvaient à tout moment se détacher de la voûte sur la tête des travailleurs, on ne refusera pas aux trois hardis mineurs le tribut d'admiration qui leur est dû et que nous sommes heureux de leur payer ici.

IV.

LE BRIGADIER ESPAGNE.

Le brigadier Espagne, chef des douanes de Saint-Nicolas, commune de Vendays (Gironde), est encore un de ces hommes qui ne peuvent voir une créature de Dieu dans la détresse sans être tentés de lui venir en aide.

En 1855, il lui a été décerné une médaille pour avoir sauvé, au péril de sa vie, un jeune mousse exposé à la mort sur l'épave du chasse-marée l'*Amour de la Patrie*.

Naguère encore, il organisait avec une rare énergie le sauvetage de la goëlette française la *Balsamine*, jetée à la côte à deux kilomètres environ du port de Saint-Nicolas.

Le capitaine du bâtiment et un novice avaient péri tandis qu'un matelot et un autre novice se sauvaient à la nage. Il ne restait à bord qu'un jeune mousse qui se tenait cramponné dans les haubans. Le brigadier Espagne, malgré le gros temps, se jette résolument à la mer et arrive à portée du navire; il invite le mousse à se jeter à son tour; mais le pauvre enfant est transi de froid, il hésite; enfin il s'élance en tremblant dans les bras de son sauveur, et le brave Espagne, avec l'aide des employés Berge et Dejean, le ramène à terre sain et sauf.

V.

UNE TEMPÊTE DANS LA BAIE DE BISCAYE.

Le steamer la *Plata*, parti de Southampton pour les Indes Occidentales, le 3 décembre dernier, fut assailli par une tempête qui brisa et dispersa presque tous ses agrès. L'équipage travaillait à réparer le désordre, lorsque le 5, dans la baie de Biscaye, la mer, se soulevant en vagues énormes, enleva deux

matelots par dessus le pont. Aussitôt, un jeune officier surnuméraire, M. E. W. May, prévient le capitaine qui fait lancer une bouée ; il se jette lui-même à la nage, et parvient à saisir l'un des matelots qui luttait encore contre les vagues, et à le ramener à bord à l'aide de la bouée. Il y avait environ 120 personnes à bord ; elles se réunirent aussitôt pour présenter au jeune officier une adresse de félicitations accompagnée du don d'un télescope.

Quelques jours après, dans le port de Saint-Thomas, un homme tombait encore à l'eau entre les navires *Plata* et *Conway*. Les marins qui ont navigué dans ces parages savent combien les requins y sont communs, et à quels accidents on s'expose en s'aventurant parmi eux. Malgré ce danger, un brave marin, M. Dix, et ce même M. May, s'élancèrent au secours du matelot, et le ramenèrent à bord assez vite pour le soustraire à la dent des redoutables squales.

VI.

LA MAISON BIEN GARDÉE.

Pendant une nuit sombre, une femme qui habite une maison isolée aux environs de Barcelone, veillait en l'absence de son mari auprès de ses trois enfants, lorsqu'un bruit inusité attira son attention au dehors. Elle entr'ouvrit doucement sa fenêtre et entendit alors distinctement les voix de plusieurs individus qui se répondaient et semblaient se concerter pour escalader le mur d'enceinte. C'était une bande de malfaiteurs qui, pensant avoir aisément raison d'une femme seule, avaient formé le projet de mettre la maison au pillage ; mais ils avaient compté sans l'héroïsme de l'amour maternel. Sauter sur le fusil de son mari, l'armer et coucher en joue

les ombres qui se dessinaient devant elle, fut pour la courageuse femme l'affaire d'un instant. Deux des malfaiteurs étaient déjà sur la crête du mur, et elle allait faire feu, quand elle se ravisa et, relevant son arme, glissa deux balles par dessus la charge.

Les deux bandits, pendant ce temps, avaient franchi le mur de clôture et allaient ouvrir la porte à leurs complices : c'est ce qu'attendait la courageuse femme. Au moment où la porte s'ouvrait et où les assaillants présentaient un groupe compacte, un coup de feu, suivi de gémissements prolongés, retentit dans le silence : la charge avait porté tout entière, et avait renversé trois des bandits.

L'un d'eux, frappé mortellement, fut retrouvé le lendemain à la même place ; les deux autres, grièvement blessés, avaient été emportés par leurs camarades.

VII

FAITS DIVERS.

Le testament d'un paysan de Gallicie, décédé l'année dernière, renferme des dispositions qui méritent d'être publiées. En voici un extrait :

« Considérantque le bien-être de chaque pays, et surtout du nôtre, dépend des progrès de l'agriculture ; considérant qu'il est des territoires beaucoup moins fertiles que celui de la Gallicie, qui cependant produisent beaucoup plus par l'effet d'une culture intelligente ; que ce regrettable état de choses est dû principalement à l'absence d'écoles agronomiques : voulant disposer d'une partie des biens que j'ai acquis par mon travail, à initier aux progrès de l'agriculture la classe à laquelle j'appartiens, je lègue 20,000 florins (50,000 francs),

pour l'établissement de deux écoles agronomiques, l'une à Léopold, l'autre à Cracovie. »



Un habitant de Soissons (Aisne), M. Isidore-Parfait Gérard, a, par testament, légué à la ville une somme de 10,000 francs qui devra être placée sur l'Etat, pour les quatre cinquièmes du revenu en être distribués chaque année en primes de moralité aux lauréats du comice agricole de l'arrondissement, avec cette condition que, dans le cas où le comice cesserait d'exister, la rente de cette somme serait employée, soit en œuvres de bienfaisance, soit à favoriser l'instruction donnée aux enfants pauvres de la ville.



On écrit de Wissembourg (Haut-Rhin) :

« Le 19 du mois dernier, un cheval attelé à une voiture chargée de plusieurs sacs de blé, effrayé par le passage d'une locomotive, quitta la cour du sieur Joseph Luger, meunier à Wissembourg, où il était arrêté, s'élança vers la gare du chemin de fer au moment où les voyageurs allaient prendre leurs billets, et aurait infailliblement causé un malheur, sans le courage du nommé André Weiss, gendarme attaché à la brigade de Wissembourg, qui s'élança à la tête de l'animal et l'arrêta, après avoir été traîné à une distance d'environ quinze mètres. »



Nous trouvons le fait suivant dans un journal de l'Aisne :

« Une jenne fille de Soissons, porteuse de pains, en faisant sa distribution, trouvait, il y a quelques jours, près de la poste, un rouleau d'argent contenant environ deux cents francs en espèce. Cette jeune fille s'empressa de porter le rouleau au bureau de poste, supposant qu'il pouvait être

tombé de la voiture d'un courrier, et les recherches des employés firent en effet reconnaître qu'elle ne s'était pas trompée. »

***

M. Nettaise, marchand de programmes de spectacle, demeurant Grande Rue, 34, à Batignolles, a trouvé devant le tréâtre Italien, un bracelet de très-grand prix, qu'il a déposé le lendemain à la préfecture de police.

***

On lit dans le *Courrier de Varsovie :*

« Le 25 janvier dernier, une servante nommée Julienne Olszakoska, trouvait sur la voie publique une montre en or, avec chaîne, valant plus de 200 francs. Elle s'est empressée de l'apporter au bureau de notre journal pour être restituée à son propriétaire. »

***

On lit dans le *Siècle :*

« A Besançon, un marchand fripier avait été envoyé pour enlever de mauvaises hardes provenant d'une succession en déshérence, et qui devaient être vendues au profit de l'Etat. En soulevant les débris d'une vieille malle, le marchand vit le sol couvert de pièces d'or et d'argent; il courut tout aussitôt prévenir le commissaire-priseur chargé de la vente, qui constata que la somme ainsi trouvée s'élevait à plus de 1,200 francs que l'honnête fripier aurait pu s'approprier, car on ne soupçonnait pas l'existence de ce petit trésor.

« Ce brave homme, nommé Pascau, n'a que son travail pour élever ses quatre enfants. »

***

L'empereur de Russie, sur le rapport de ses ministres, vient de faire remettre des médailles d'honneur, avec autorisation de les porter à la boutonnière avec le ruban de Saint-

Wladimir, aux personnes dont les noms suivent, et qui se sont récemment distinguées par leur dévouement à l'humanité :

Kaczanowski (Boleslas), Mukomol (Michel), Pikturna (Antoine), Jakimczyk (Antoine), Runicki (Henri), Popowski (Joseph), Stefanowski (Ignace) et Jos Poliszuk.

***

Parmi les personnes qui ont bien mérité de l'humanité dans le courant du mois, nous avons encore à signaler :

— Le chevalier de Mirabeau, qui, au moment où un individu allait se précipiter du haut du pont des Arts dans la Seine, l'a retenu par la jambe au risque d'être entrainé lui-même, et l'a sauvé ainsi d'une mort à peu près certaine.

— Le sieur Alexandre Bazin, flaconnier, qui, par un froid intense, s'est jeté il y a quelques jours dans le canal Saint-Martin, pour en tirer un cultivateur que le choc d'un caillou y avait fait tomber, et qui était en danger d'y périr.

— Le sieur Louis Martin, ouvrier charpentier, qui, avec l'aide du sieur Révole, garçon de chantier, a retiré du même canal une pauvre domestique que la misère avait poussée à y chercher la mort.

— Le maréchal des logis Conderc et le gendarme Debroas, de la brigade de Montmartre, qui, chargés de mettre à exécution une contrainte par corps contre le nommé R..., se sont cotisés pour payer les frais réclamés et pour venir en aide à ce malheureux, plongé dans la misère et chargé d'une nombreuse famille.

L'assemblée annuelle de charité pour les pauvres de la paroisse de Saint-Louis en l'Ile, a eu lieu le dimanche 15 février dernier. La quête a été faite par mesdames :

Boineau, Delorme, Guyet, Prévost, Regardin, Sautereau, Truchon ; mesdemoiselles M. Gaillard, Lamy, Pichon et Riembault.

CORRESPONDANCE.

Paris, 12 février 1857.

Monsieur,

Au nom des protecteurs de l'Œuvre de Notre-Dame d'Orient, et surtout en faveur de son but, que nous soumettons à votre appréciation, nous venons vous prier d'insérer dans les colonnes de votre journal l'article ci-joint, extrait du *Moniteur* de ce jour.

Dans l'espoir d'un bon accueil,

Pour le conseil d'Administration,

Signé : *le Directeur*, l'abbé LEGENDRE.

Pour copie conforme,

KROSNOWSKI.

On annonce la création d'une œuvre religieuse toute patriotique, sous le nom d'*Œuvre de Notre-Dame d'Orient*. Cette institution a pour but de fonder des prières perpétuelles pour les militaires et les marins morts pendant la campagne d'Orient, et de coopérer à des actes de bienfaisance envers les militaires et les marins qui survivent.

Le siége de l'Œuvre est établi à Bourbonne-les-Bains, département de la Haute-Marne, où l'administration de la guerre possède un hôpital militaire affecté, pendant la saison des eaux thermales, aux glorieux blessés de nos armées.

Cette pieuse fondation a pour but de consacrer à jamais, et par un monument spécial, l'héroïsme immortel de tous les braves qui sont tombés si chrétiennement pour la France et pour l'honneur, de purifier leurs âmes par des prières

incessantes, et de ranimer dans le cœur de ceux qui ont survécu la dévotion à la sainte Vierge qui les soutenait le jour du combat.

L'Œuvre a déjà recueilli les plus hauts témoignages de sympathie dans l'État, dans l'Église, dans l'armée et dans la marine.

Elle a pour fondateur et pour directeur M. l'abbé Legendre, attaché comme aumônier à l'hôpital militaire de Bourbonne.

Le secrétariat général de l'Œuvre est à Paris, cité Trévise, 16.

Parmi les noms des premiers souscripteurs dont la liste est sous nos yeux, nous citerons :

Les cardinaux archevêques de Besançon, de Reims et de Bourges.

Les maréchaux Canrobert et Magnan.

Les généraux de Lawœstine, de Cramayel, Morris, Forey, Carnon de Salles, Melinet, etc.

Les amiraux Penaud et Rigaud de Genouilly.

Messeigneurs de Guerrin, de Ségur, de la Tour-d'Auvergne, etc.

Messieurs de Damas, A. de Ségur, de Lesperut de Villesaison, Horace Vernet, A. Fould, Hottinguer, Ardoin, Ch. Laffitte, Pioche, etc.

Madame la maréchale Magnan, madame l'amirale Bruat.

Mesdames de Willermont, de Barante, de Nervo de Lourmel, de Crecy Turgot, d'Anthès, etc.

Lady Holland, lady Fox Strangways, miss Nightingale, etc.

Pour copie conforme,
L'abbé LEGENDRE.

Pour copie conforme,
KROSNOWSKI.

Le secrétaire général de la société des Sauveteurs, M. Ed. Rigo, nous adresse une lettre pleine d'encouragements, dans laquelle il nous promet en ces termes son bienveillant concours.

« Comme secrétaire général de la société des Sauveteurs, je puis de temps en temps vous signaler quelques traits de dévouement, quelques actes de sauvetage de notre bataillon sacré. Je puis y joindre quelques articles nécrologiques de nos sauveteurs morts au champ d'honneur, comme de notre bon camarade Gaspard Neutz, qui, il y a huit jours, avec trois autres camarades vient, en rade de Dunkerque, de trouver la mort après avoir sauvé quatorze personnes. Gaspard Neutz était chevalier de la Légion d'honneur et médaillé de toutes classes pour sauvetages ; ses infortunés compagnons étaient tous médaillés. La France, le monde entier perd un de ses plus braves enfants, la société des Sauveteurs perd un de ses plus dignes membres. »

Pour copie conforme, Krosnowski.

M. Aillaud, de Rouen, membre de la société des Archivistes, nous écrit également pour nous promettre son concours et pour porter à notre connaissance le fait suivant :

« Une femme du nom de Labru, demeurant rue du Chemin-Neuf, 20, à Rouen, ayant trouvé, non loin de son domicile, un camail-fourrure d'une grande valeur, s'empressa de le porter à sa légitime propriétaire, qu'elle avait fini par decouvrir après de longues recherches.

Mère de huit enfants, cette femme, dont la position est digne de pitié, refusait obstinément de recevoir la récompense qui lui était offerte, en disant qu'elle n'avait fait que son devoir. Cédant enfin aux instances les plus vives, elle accepta, à titre de secours, une somme d'argent qui ne pouvait venir plus à propos en aide à sa pauvre famille. »

Pour copie conforme, Krosnoswki.

On nous adresse de Varsovie la communication suivante.

Le 21 novembre dernier, après la mort du feld-maréchal Worontzow, la commune israélite d'Odessa a célébré dans la synagogue un service funèbre ; tous les hauts dignitaires de la ville et les parents de l'illustre défunt y assistaient. Une oraison funèbre a été prononcée en hébreu par le rabbin, et en langue russe par le directeur de l'école rabbinique d'Odessa. Ce dernier a fait comprendre que cette solennité avait un double but : de rendre hommage à une personne vénérée, et de prier pour le repos de son âme ; d'acquitter une dette sacrée de reconnaissance au nom de la commune, en rappelant tous les bienfaits dont elle a été comblée par l'excellent prince.

Après les sermons les plus touchants, le rabbin a récité la prière pour les âmes des morts. Tant qu'avaient duré les sermons, par égard pour les hauts personnages et les dames de distinction qui assistaient à la cérémonie, la commune s'était efforcée de contenir l'expression de ses regrets ; mais au moment de la prière, elle donna une libre carrière à sa douleur, et les gémissements éclatèrent dans toute l'assistance. C'est que là où les hommes ne sont réunis que par la piété et la reconnaissance, le cœur réclame ses droits et oblige l'étiquette à se taire Dites à l'orphelin de ne pas pleurer le père qu'il vient de perdre, ses gémissements n'en éclateront qu'avec plus de force, et il vous répondra : La plaie est trop récente pour ne pas saigner encore !

Pour copie conforme,

KROSNOWSKI.

Nous recevons enfin de M. le chevalier de Paravey, une lettre piquante, dont on lira l'extrait suivant avec plaisir ; nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de la publier en entier.

Saint-Germain, février 1857.

Monsieur le comte,

Quand les théâtres, les journaux, les romans n'entretiennent le public que de crimes, et lui donnent ainsi une sorte de fièvre qu'excitent encore les jeux de bourse et les idées d'un luxe trompeur inconnu à nos pères, vous avez été bien inspiré, en fondant, à vos frais, une *Revue* qui n'énumère que les bonnes actions et les actes d'honneur. . . .

. . . .

L'homme est imitateur de sa nature, et si votre journal mensuel était placé dans toutes les écoles primaires, vous auriez encore à citer un bien plus grand nombre d'actes de vertu.

La famille du paysan anobli par un trait de courage, verrait avec orgueil son nom cité dans vos pages élégantes. En France, on aime la célébrité, je n'en veux pour preuve que la promptitude avec laquelle sont remplies les souscriptions publiées par les journaux.

Mais il est un genre de bonnes actions que votre *Revue* n'a pas encore signalé, et sur lequel je veux, monsieur le comte, appeler votre attention éclairée.

Un acte de vertu, quel qu'en soit l'auteur, provoque l'admiration, mais est bientôt oublié. Un bon livre est une bonne action qui se renouvelle sans cesse, et quand ce livre est dû à un homme que les deux mondes admirent pour son noble caractère et son immense talent, il produit un bien incontestable et un effet aussi utile que durable et universel.

Ces réflexions me sont inspirées par la publication que M. de Lamartine a fait paraître il y a deux ans, sous le titre de *Lecture pour tous*, et qui contient le choix de ses plus beaux écrits.

J'étais, il y a peu de jours, dans un des plus nobles salons

du faubourg Saint-Germain, dans une maison aussi illustre que vertueuse, et où l'on trouve une pépinière de charmants enfants, et ce livre de M. de Lamartine y était lu par toute cette gracieuse jeunesse qui ne pouvait y puiser que des vertus.

Je l'avais lu avec un charme infini dans nos romantiques Pyrénées, et après cette lecture, j'avais écrit à M. de Lamartine, qu'en publiant ce livre, il avait fait une bonne action, une action à laquelle eût applaudi sa mère, dont un accident fatal l'a privé trop tôt pour sa gloire et pour l'amour qu'il lui portait.

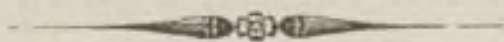
En lisant naguère le morceau admirable qu'il vient de publier sur le livre sublime de Job, je lui ai encore écrit qu'il avait fait de nouveau une bonne action, une action dont l'effet sera durable. . . . .

. . . .

Signalez donc vous-même, monsieur le comte, son douzième et admirable entretien sur Job, patriarche des temps les plus anciens, et qui n'a pas attendu l'époque des prétendus progrès actuels, pour savoir que la terre était suspendue dans l'espace, et pour nous annoncer la venue d'un Rédempteur dans ses vers si sublimes.

Chevalier de Paravey,
Du corps de génie.

Pour copie conforme, Krosnowski.



CHARITÉ.

Peut-être avez-vous fait plusieurs fois, en bateau à vapeur, le voyage de Bordeaux à Agen. Alors, sur ces bords charmants de la Garonne, si riants, si fertiles, si animés, vous

aurez remarqué, j'en suis sûre, un joli château, situé sur la rive droite du fleuve, et qui, l'été, est à demi voilé, et tout embaumé d'acacias : c'est le château de Castets. Il est habité par une famille riche, noble, et, mieux que tout cela, bienfaisante.

Un jour, il y a de cela quelques années, la châtelaine parcourait seule et pensive les belles charmilles qui longent la rivière. A quoi songeait-elle, pour que son front, habituellement serein, fût empreint d'une teinte grave et soucieuse? Elle pensait qu'elle ne faisait pas le bien qu'elle voulait. On donnait beaucoup au château; et lorsqu'on connaissait quelque pauvre qui n'osait venir demander, on lui portait.

Cependant, malgré les générosités et les bons désirs de la comtesse, plusieurs fois, elle l'avait su plus tard, des familles entières avaient souffert des privations de tous genres. Le château, d'ailleurs, était de temps à autre, privé de ses maîtres. Comment s'assurer, alors, que nul indigent n'en sortait les mains vides, ou à demi satisfait? Et puis, il y avait les malades à soigner et à consoler, les enfants à instruire : tout cela se faisait peu et mal. Mais la comtesse, elle-même, ne pouvait se charger de ces choses. C'étaient les exigences du rang, les visites, les lettres; enfin, les devoirs de la famille, devoirs sacrés, qui doivent passer avant tout. Que faire?.. Tout à coup, le visage de madame du H... s'illumine d'un rayon de bonheur. Elle sait! elle a trouvé!

— Plus de pauvres sans secours! Plus de malades sans soins! Plus d'enfants ignorants et abandonnés à eux-mêmes! Oh! merci, mon Dieu!

Quelques mois plus tard, on voyait, tout près du château, une petite maison blanche, à laquelle des ouvriers mettaient la dernière main. Ensuite, elle fut meublée bien simplement; puis, dans chacune des pièces qui la composaient,

on plaça un Christ et une Vierge. Tout cela s'était fait avec l'activité de l'espérance et le soin de la charité. Aussi, une année était à peine accomplie, que vous eussiez pu voir, comme moi, la nouvelle maison habitée par *trois sœurs*.

L'une d'elles distribue les aumônes, et va chercher le pauvre qui ne vient pas la trouver. Elle panse les plaies, soigne et console les malades, les fait suivre à travers leurs douleurs, et leur montre, au ciel, l'espérance qui leur tend les bras.

Les deux autres accueillent les enfants avec cette tendre sollicitude qu'elles ont puisée dans le cœur de leurs mères, et dans la religion de celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Ils viennent, ils viennent en foule se grouper autour de ces saintes femmes, vierges-mères.

Elles les aiment, d'abord, puis, les instruisent, les corrigent doucement, avec cette onction et cette *puissance* que Dieu donne toujours à qui travaille pour lui. La châtelaine est heureuse et consolée. Elle voit, elle *sent* que le bien se fait Elle a pu donner sa pensée et son or, elle l'a fait Les sœurs n'ont que leurs cœurs et leurs vies, elles les donnent.

Un jour, je voulus entrer dans la sainte maison, et voici ce que je vis et ce que j'appris.

Au moment où je pénétrai dans la grande classe, la sœur, entourée des enfants, faisait l'instruction religieuse. Je la suppliai d'un geste de ne pas se déranger. Elle continua, pendant qu'assise un peu en arrière, j'examinais la maîtresse et les élèves. Au nombre de celles-ci, je remarquai une enfant, d'une douzaine d'années, dont le visage grave et pénétré me frappa. Elle avait les mains jointes sur ses genoux, et tenait ses yeux constamment fermés. Elle n'était pas belle, et,

cependant, sa figure avait un caractère tellement exceptionnel, que je ne pouvais en détacher ma vue.

L'instruction finie, chaque enfant se leva pour retourner à sa place. *La mienne* prit le bras de la petite fille qui était près d'elle, et toutes deux s'acheminèrent vers la petite classe. Je demandai alors à la sœur quelle était cette enfant!

— C'est Laurence, l'*aveugle*, me dit-elle. C'est la bénédiction de la maison. Tenez, je veux que vous ayez une idée de ce qu'elle fait.

Nous passâmes dans l'autre pièce où Laurence était déjà à l'œuvre. Elle avait autour d'elle une douzaine de tout petits enfants, à qui elle apprenait leurs prières et leur catéchisme. Elle leur fit ensuite une petite instruction, à la portée de leur âge. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, ces petits enfants qui savaient fort bien que Laurence ne pouvait les voir, l'écoutaient avec une grande attention ; je dirai mieux, avec *respect*. Lorsqu'elle eut fini, toutes ces petites filles vinrent l'embrasser, en la remerciant. D'autres les remplacèrent. Elles étaient un peu plus âgées, et Laurence fit parfaitement cette différence dans les questions qu'elle leur adressa, et l'instruction qu'elle leur fit. Lorsqu'elle eut congédié cette seconde division, elle prit son ouvrage. Je vis, alors, qu'elle tricotait très-vite et sans faute. Elle cousait aussi, me dit-on, et on me montra une chemise qu'elle avait faite tout entière.

Je voulus lui parler.

— Laurence, lui dis-je, saviez-vous tout cela il y a un an?

— Non, Madame, je ne savais absolument rien. Ce sont *mes sœurs* qui m'ont tout appris.

— Vous trouvez-vous malheureuse, mon enfant, d'être privée de la vue?

— Autrefois, Madame, j'étais malheureuse et méchante aussi ; car, j'enviais le sort des autres, qui peuvent tout voir, tout faire sans qu'on les aide. Et puis, je n'étais bonne à rien, et maintenant...

— Eh bien ?

— Maintenant, je sais que j'ai *ma mission*, comme toutes les maîtresses du bon Dieu, et je tâche de l'accomplir.

— Ne vous ennuyez-vous pas, quelquefois ?

— Jamais. Je suis toujours occupée. Il vient beaucoup d'enfants chez nous que j'instruis ; puis, je travaille. Et les jeudis, et aussi les dimanches, entre les offices, je vais voir les vieillards et les infirmes.

— Vraiment !

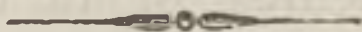
— Oui, Madame, ils disent que cela leur fait plaisir ; et je suis si contente !

Charité, religion, qui fais d'une enfant un apôtre, d'une aveugle un être *heureux*, sois à jamais bénie !

Et vous, généreuse châtelaine de Castets, jouissez du bien que vous avez produit ! Cet or que Dieu vous avait confié, s'est changé dans vos mains en grâces, en prières, en amour !

Puisse cette joie du bien, la plus sainte de toutes, être enviée par d'autres, et vous donner des imitateurs !

L. DE SAINT-PASTOU.



Médailles décernées par le Ministre de la marine.

Par une décision récente, le Ministre de la marine et des colonies a accordé des récompenses honorifiques pour faits de sauvetage aux individus dont les noms suivent :

MÉDAILLE DE 1re CLASSE EN OR.

Isard (Louis), matelot de 1re classe inscrit à Cette.

MÉDAILLE DE 2e CLASSE EN OR.

Dufour (Jules), maçon à Dunkerque.

Vasse (Louis-Pierre-Désiré), ouvrier voilier au Havre.

Pontet (François), capitaine au long cours.

Samat (Mathieu-Lazare-Martin), pilote à Marseille.

MÉDAILLES DE 1re CLASSE EN ARGENT.

Auber (Victor-Honoré), matelot de 3e classe à Honfleur.

Rouxel (Jean-Marie), quartier-maître de manœuvre de 2e classe à Saint-Malo.

Sentout (Jean), préposé des douanes à Gressiet.

Dupin (Jean), syndic des gens de mer à Aigues-Mortes.

MÉDAILLES DE 2e CLASSE EN ARGENT.

Danzé (Jean-Yves), cultivateur à Primelin.

Danzé (Pierre), cultivateur à Primelin.

Gloaguen (Pierre), cultivateur à Primelin.

Delaroque (Théodore-Marie), matelot de 3e classe à St.-Malo.

Beaulieu (Auguste-Marie), novice à Saint-Malo.

Guillory (Henri-Jean), novice à Saint-Malo.

Sollier (Jean-Pierre), matelot hors de service à Saint-Malo.

Lecossois (Julien-Louis), matelot de 1re classe, patron du bateau *la Bonne-Mère*, de Saint-Malo.

Lecossois (Gilles-François), matelot de 2e classe, patron du bateau *Fleur-de-la-Mer*, de Saint-Malo.

Le Piniec (Armel), sous-patron des douanes à Etel.

Bourdic (Jean-François), préposé des douanes à Bonastère.

Le Guillant (Pierre-Guillaume), préposé des douanes à Rochebernard.

Kerverdo (Louis-Marie), pilote au Croisic.

Bertho (Paul-Joseph), garde maritime au Croisic.

Gandon (Victor-René), matelot de 2e classe au Croisic.

Gandon (Jean-Louis), matelot de 2e classe au Croisic.

Jubé (Jean), quartier-maître de manœuvres au Croisic.

Potier (Jean-François), matelot de 3e classe au Croisic.

Chauvelon (Joseph-Emmanuel), matelot hors de service à Nantes.

Elèchagaray (Louis), préposé des douanes à Rivedoux.

Lérin (Jean), matelot de 2e classe à Langon.

Marchez (Pierre), syndic des gens de mer à Cambes.

Lasserre (Pierre), ouvrier perceur à Bordeaux.

Palluteau (Antoine), matelot de 3e classe à Libourne.

Fassone (Antoine-Marius), pilote à Marseille.

Boyer (André-Denis), matelot des douanes à Marseille.

Roux (François-Charles), matelot de 3e classe à Marseille.

Olivères (Joseph-Paul-Gauderique), matelot de 3e classe à Port-Vendres, provenant du vaisseau *le Louis XIV*.

Barlet (Étienne), matelot de 1re classe à Cette.

Mazard (Noël), matelot de 3e classe à Cette.

Mazard (Claude), matelot de 1re classe à Cette.

Gilbert (Pierre-Paul-Athanase), quartier-maître charpentier calfat, embarqué sur *le Cocyte*.

Astoin (Gabriel), matelot de 3e classe, second capitaine du navire *le Talisman*.

Le défaut d'espace nous oblige de renvoyer au *Moniteur* pour les noms de ceux à qui il a été accordé des témoignages officiels de satisfaction. Ils sont au nombre de 28.

MAXIMES ET PENSÉES MORALES.

La parole est d'argent, le silence est d'or. — (*Proverbe arabe*.)

L'amour de la vertu et la haine du vice font la félicité d'ici-bas. (SENÈQUE.)

Dans un méchant homme, il n'y a pas de quoi faire un grand homme. (LA BRUYÈRE.)

Le véritable honneur est d'être juste. (DE LIVRY.)

Il faut avoir de l'esprit pour faire le bien ; les sots en sont incapables.

SOUSCRIPTEURS

D'APRÈS L'ORDRE DE LEURS SOUSCRIPTIONS.

(Suite.)

S. A. Monseigneur Mehemmed-Ali-Pacha, membre du Conseil des ministres, et du Grand-Conseil de justice, Maréchal de l'empire Ottoman.
S. G. Monseigneur l'Archevêque d'Aix.
Maréchal (madame).
Puget (monsieur).
Lemonnier (monsieur).
Bricart et Calmann (demoiselles).
Livois (baron de).
Brawacki (monsieur), docteur.
Stadnicki (comte Michel).
Martin (monsieur).
Evette (monsieur Alphonse).
Pouqueville (monsieur Hugues, chevalier de).
Du petit Thouars, (Vicomtesse l'amirale).
Allart (monsieur) notaire.
Dzieduszyka (comtesse).
Riario Sforza (duc de).
Soulange (Madame de).
Orlowska, (madame) née comtesse Krosnowska.

Biville (vicomte de).
Fortado (madame).
Lucotte (comtesse de).
Gould (madame).
Beranger (monsieur), chevalier de la Légion-d'Honneur, premier adjoint à la mairie du III[e] arrondis. de Lyon.
Balzac (madame de).
King (madame).
Gaucourt (marquis de).
Laferrière (madame la comtesse de).
Duran (monsieur).
Maurice (monsieur).
Dzialynska (comtesse), née comtesse Wodzicka.
Wodzicka (comtesse), née comtesse Rzeczycka.
Selim-Bey (madame Pauthonnier).
Dusseris (monsieur).
La Tentation (maison de nouveautés).
Bailleul (monsieur).
H.... P. (de).



Le Comte Ad. Tab. Krosnowski, *Directeur-Gérant.*

SCEAUX. — Imprimerie de **Munzel** frères.

AVIS.

Le Directeur-Gérant prévient MM. les Abonnés du 1er mai 1856 au 1er mai 1857, que, pour compléter l'année jusqu'au 1er janvier 1858, ils n'auront à ajouter que 4 francs au prix de leur abonnement.

Le Directeur-Gérant engage également les personnes qui se sont abonnées à l'*Exemple* et qui n'ont pas reçu les premiers numéros, à lui adresser leur réclamation. Il prie aussi les Abonnés qui auraient reçu deux exemplaires d'un même numéro, de vouloir bien l'en informer.

Écrire, sans affranchir, au bureau de la Revue, 44, rue Basse-du-Rempart, en ayant soin de faire connaître les changements d'adresse.

TABLE.

L'EXEMPLE

PARAIT EXACTEMENT LE PREMIER DE CHAQUE MOIS

Par livraisons de 32 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR AN :

Pour Paris . . .	6 fr.
Départements . .	7
Etranger. . . .	9

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

Un numéro seul, pris au bureau : 75 centimes.

ON S'ABONNE :

A PARIS, Bureau du Journal, 44, rue Basse-du-Rempart, de 10 h. à 1 h.
— Chez Lebrun et Cie, libraire, 8, rue des Saints-Pères.
— Au bureau du *Causeur*, 26, rue de la Chaussée-d'Antin, et chez tous les principaux libraires.

A LILLE, chez Labitte, lib.-éditeur.
DÉPARTEMENTS, chez tous les principaux libraires.
AMSTERDAM, chez Caarelsen, libraire.
LEIPZIG, chez Broekhaus.
BRUXELLES, chez Brones, libraire.
PÉTERSBOURG, chez Issakoff, libr.
BRESLAU, chez W.-G. Korn, libraire-éditeur.

OU PAR LA POSTE

A l'aide d'un mandat ou d'un bon sur une maison de Paris à l'ordre du Caissier du Journal.

SCEAUX. — Imprimerie de MUNZEL frères.